

# CONSEIL DE QUARTIER « LE CLOS »

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11/01/2018

### Etaient présents :

Mmes DECOOL (ChD), DESPIERRE (CaD), Mme KOZAKIEWICZ (EK), PUYFOULHOUX (MP), TARDIF (AT).

MM. AMADIEU (AA), BILLEY (PB), FERRET (PF), GRILLET (FG), HUET (DH),

M. LAMBERT - Conseiller Municipal délégué à la démocratie participative

### Absents excusés :

M. LEMAITRE (OL)

### **1/ Approbation du CR de la réunion précédente**

Les CR des réunions précédentes des 12/10/17 et 16/11/2017 sont approuvées par les membres présents du CQ.

### **2/ Liste des actions ou informations particulières qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du 12/10/2017**

#### **Affectation des membres du CQ pour la distribution des lettres d'information.**

Le renouvellement des membres du CQ incite également à revoir la répartition des secteurs dévolus à chaque membre pour la distribution des lettres d'information. L'ensemble des personnes présentes accepte ce nouveau partage géographique.

Nom des rues →	Ampère	Arago	Berlioz	Boileau	Corneille	Gounod	Jacquard	Jules Ferry	Jules Guesde	Lavoisier	Marcel Sembat	Molière	Montaigne	Mozart	Racine	Raspail	Robert Wagner
AMADIEU A.			x*				x		x	x*			x				
BILLEY P.														x			
DECOOL Ch.				x											x		
FERRET Ph.						x											
GRILLET F.										x	x						
HUET D.		x	x														x
KOZAKLEWICZ E.	x																
LEMAITRE O.								x									
PUYFOULHOUX M.					x							x					

(\*) = Extrémité ouest du Clos entre rue Jules Guesde et rue Jacquard

### **Inscription de résidents sur la liste des courriels du CQ Le Clos.**

A ce jour, le comité de quartier recense 199 adresses électroniques, soit 18% des résidents du Clos. Le comité doit œuvrer pour en obtenir davantage.

**18/10/2017** – Participation du CQ à la réunion à Ferdinand Buisson avec M. le Maire sur le projet « Entrée de ville » rue Marcel Sembat.

**Fin octobre** - Envoi d'une lettre à l'ensemble des résidents sur la composition, le rôle du CQ et la communication entre CQ et habitants du Clos.

**01/11/2017** – Information sur un projet théâtral à destination des véliziens.

**03/11/2017** - Création d'une adresse sur Facebook (Velizy-Villacoublay - Conseil de Quartier Le Clos) et d'une adresse sur Instagram (Conseil de quartier Le Clos).

**18/11/2017** - Suite au CR de la réunion du 12/10/2017, envoi du tableau « questions / réponses » en mairie + relance du 14/12/2017.

**22/11/2017** - Réunion sur le Projet Entrée de ville le 16/11/2017 : envoi du tableau « questions / réponses » en mairie + relance du 14/12/2017. Aucune réponse de la mairie à ce jour

**13/12/2017** - Réunion chez des résidents du Clos sur le Projet Entrée de ville. Le CR de réunion a été envoyé en mairie le 15/12/2017. Aucune réponse de la mairie à ce jour

**Mi-décembre 2017** – 1<sup>ère</sup> lettre du Conseil de Quartier Le Clos (Présentation du CQ Le Clos) distribuée par la mairie.

**Décembre 2017** – Courriel d'information/alerte aux résidents du Clos sur la vente de calendriers non autorisés.

### **Mails reçus :**

**03/12/2017** - Réception d'un mail sur une main courante déposée au commissariat en août 2017 concernant le stationnement de 10 véhicule dans le Clos.

*Le CQ en a pris note mais ne peut intervenir davantage. Le propriétaire des véhicules prenant soin de les bouger régulièrement, aucune infraction ne peut lui être signifiée. Quoi qu'il en soit, les services concernés de la mairie ont déjà été avisés et ont pris contact avec le propriétaire afin que cette situation se régularise le plus vite possible.*

**10/12/2017** – Proposition de rencontre avec le CQ du Mail.

**Relation inter CQ :** *Ce rendez-vous avec le CQ du Mail (le 08/01/2018) a été proposée pour tisser un lien relationnel. Le but n'est pas de promouvoir le quartier du Clos auprès des habitants du Mail mais il est entendu que de nombreux résidents du Clos se rendent au Mail pour effectuer leurs achats. Il est donc envisagé de tenir un stand conjointement avec le CQ Le Mail pendant le marché du samedi vers la fin du mois de mars.*

**Rencontre avec les séniors :** Parallèlement et dans le même but de reconnaissance, une invitation au Printemps des Séniors est également à l'étude.

**14/12/2017** – Diverses questions

- Elargissement trottoir rue M. Sembat
- Collecte des déchets verts
- Taux de remplissage de l'Onde

*Sur ces points : Monsieur Lambert rappelle que l'élargissement du trottoir est corollaire au projet de l'entrée de ville et qu'il a été pris en considération. Il précise également que le taux de remplissage de l'Onde est de plus de 75%.*

**20/12/2017** – Réception d'un mail concernant des dégradations des murs de clôture suite aux travaux de réfection du réseau électrique rue Mozart. La question a été remontée aux services de la mairie. Une remise en état des clôtures est prévue.

**03/01/2018** – Le ramassage des ordures du 1<sup>er</sup> janvier 2018 non effectué rue J. Ferry à cause d'un stationnement gênant.

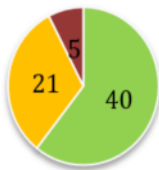
*Réponse du CQ : le ramassage des ordures répond désormais aux règles communiquées par VGP : les ordures ménagères sont dorénavant ramassées les jours fériés, à l'exception du 1<sup>er</sup> mai.*

*Le stationnement reste un problème épineux dans le quartier et aucune option n'est, pour l'instant, à l'étude (Stéphane Lambert).*

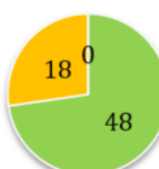
### **3/ Points d'avancement des questions / réponses**

3.1 Tableau « questions / réponses » en mairie + relance du 14/12/2017.

Avant la réunion, 66 questions réparties comme suit :

En attente : 5		■ Clos
En cours de traitement : 21		■ En traitement
Clos : 40		■ Attente

Après réunion :

En attente : 0		■ Clos
En cours de traitement : 18		■ En traitement
Clos : 48		■ Attente

*Le tableau ci-après ne reprend que les questions non encore clôturées.*

*Les réponses données le 10/01/2018 par la mairie ont été reportées dans le tableau général Excel transmis en mairie. Quelques unes permettent de clôturer certaines questions mais d'autres restent en suspens. Le CQ reste vigilant sur certains points car certaines réponses nécessitent une vérification ou une confirmation.*

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
ONF		
<p>Proposition : Création d'un terrain de jeux (idem quartier Louvois) avec tables de pique-nique en lisière du bois au fond du Clos (bout rue Jules Guesde)</p>	<p>01-06-15 : Les services de l'ONF ont été consultés et la Municipalité est en attente d'un retour. Si l'ONF émet un avis favorable, cette proposition sera inscrite au budget 2016.</p> <p>Janvier 2018 : Ce projet est toujours d'actualité mais il faut prendre en compte la lenteur de traitement des dossiers par l'ONF avec lequel la Municipalité traite les différentes conventions d'occupation depuis plusieurs mois ou années.</p>	<p>11-01-18 : En attente</p>
<p>Quid de l'entretien forestier ? Pourquoi tant de coupes si différentes suivant les parcelles ? Quid des chemins « labourés » par les engins ?</p>	<p>08-09-16 : Des réunions sont organisées régulièrement avec l'ONF et cette question sera abordée par M. Hucheloup. Un retour sera fait au Conseil de quartier.</p> <p>Janvier 2018 : Les coupes ont été stoppées et l'ONF a été sollicité pour la remise en état des chemins. Là encore, la Municipalité déplore les délais de réponse et traitement des dossiers par l'ONF.</p>	<p>15-09-16 : Constat d'un arrêt des coupes ou niveau de la forêt. Quelle suite concernant la remise en état des chemins et l'entretien de la forêt ?</p> <p>11-01-18 : A suivre et faire remonter en mairie s'il est constaté de nouvelles dégradations ou un manque d'entretien</p>
<p>Les riverains des bois ont été inondés soit "directement" soit pas capillarités lors des fortes pluies au printemps dernier. Quelle action est-il prévue pour limiter au maximum ce type de problème, par exemple des rigoles qui ont été supprimées ?</p> <p>De plus, nouvelles coupes en forêt dans la zone du château d'eau. De façon identique aux coupes déjà effectuées, chemins défoncés et plus problématique, fossés d'évacuation d'eau encombrés et buses sous les chemins cassés. A réparer afin d'éviter que l'eau puisse circuler et ne pas inonder les habitations lors de forte pluie. Qui et quand ?</p>	<p>18-01-17 : Les services municipaux ont pris contact avec l'ONF afin d'aborder cette question. Une réunion sur site va être organisée afin de recenser les besoins.</p> <p>Janvier 2018 : Ce projet est toujours d'actualité mais il faut prendre en compte la lenteur de traitement des dossiers par l'ONF</p>	<p>11-01-18 : A suivre et faire remonter en mairie s'il est constaté de nouvelles dégradations ou un manque d'entretien</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
<b>SECURITE</b>		
Mise en place de vidéo surveillance dans les rues de Vélizy. (Réponse positive en séance de Catherine)	21-01-15 : La demande d'installation de nouvelles caméras est faite par M. le Maire à M. le Préfet. Notre demande doit passer en commission départementale de vidéoprotection présidée par un magistrat. Les caméras supplémentaires ne peuvent être installées qu'après avis favorable de cette commission. Le dossier est en cours. Le Conseil de quartier sera consulté.  Janvier 2018 : le déploiement de la vidéoprotection est actuellement en cours sur le territoire communal.	22-01-15 : Le comité de quartier souhaite participer à l'implantation de ces caméras  11-01-18 : Le conseil de quartier avait souhaité être informé sur l'implantation de ces caméras. Nous regrettons de ne pas l'avoir été. Quelle politique a été retenue pour le quartier du Clos ?
Signalisation TRAM au niveau d'un passage piéton (rue Lavoisier/Ave Wagner). <u>Solution</u> : Ajouter un feu en complément des feux au niveau circulation rond-point	08-12-14 : La gestion de la signalisation du TRAM ne dépend pas de la Mairie pour le moment. La Municipalité sera vigilante à cette question dès que la rétrocession des installations du TRAM sera effective.  Janvier 2018 : Un feu barrage et un passage piéton clignotant vont être installés prochainement.	11-01-18 : En attente du feu barrage et du passage piéton clignotant
Manque de visibilité intersection rue ampère / rue Jules ferry <u>Proposition</u> : mettre en place un miroir permettant de voir venir les voitures	Cette zone n'est pas désignée comme accidentogène par la Police municipale. D'autre part, une réflexion est actuellement menée sur l'ensemble du territoire communal concernant les multiples demandes d'implantation de miroirs.  Janvier 2018 : Les miroirs ne sont pas autorisés sur la Ville.	22-01-15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions.  11-01-18 : Question à fermer
Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine. Pas de visibilité. <u>Proposition</u> : Mettre en place un éclairage spécifique au niveau des passages piétons. Attention cette solution est efficace la nuit mais sans utilité le jour!!!	En cours d'étude par les services municipaux 02-11-15 : Cette demande a été prise en compte et sera étudiée dans le cadre de la mise en place du contrat de performance énergétique qui vient d'être lancé par la Ville.  Janvier 2018 : Un plateau surélevé a été mis en place. Le panneau clignotant n'a pas encore été installé car il nécessite un arrêté du Tram ce qui demande une synchronisation avec les services de la RATP mais c'est en cours.	11-01-18 : Cette question sera close lorsque le panneau clignotant sera installé

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
SECURITE (suite)		
<p>Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant emprunter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail.</p> <p><u>Proposition</u> : Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).</p>	<p>Une étude d'ensemble de la circulation dans le quartier ouest est à lancer. En attendant, la Police municipale a été alertée de ces débordements.</p> <p>Janvier 2018 : Le sens de circulation des voies ne sera pas étudié dans l'immédiat.</p>	<p>Le 22-01-15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions.</p> <p>11-01-18 : Le CQ maintient sa demande.</p>
<p>Le carrefour Mozart/Raspail/Jules Guesde ne permet pas d'un part d'utiliser le trottoir en toute sécurité (plots arrachés) et d'autre part l'objet d'accrochage du fait de la circulation importante. Quels actions sont-ils envisagées?</p>	<p>08-09-16 : Question en cours d'étude par les services municipaux.</p> <p>Janvier 2018 : il s'agit d'un carrefour sur plateau et il n'existe pas de solution technique complémentaire.</p>	<p>11-01-18 : S'agissant des plots de protection des piétons, certains ont été retirés par la mairie pour les remplacer par des plots plus hauts et plus fins. Quand est-il de la mise en place de ces nouveaux plots ?</p>
<p>TRAM à la station Wagner</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rebord dangereux au droit de l'avenue Wagner</li> <li>- absence de feu signalant l'arrivée d'un tram pour les piétons</li> </ul>	<p>28-12-15 : les passages piétons sont matérialisés au niveau du TRAM par des bateaux sur le trottoir. Par ailleurs, les feux de signalisation pour les piétons sont installés au regard de ces passages.</p> <p>Janvier 2017 : Le STIF a pris en compte l'implantation d'un feu. En revanche, la bordure étant aux normes, elle ne sera pas reprise.</p> <p>Janvier 2018 : le STIF ne souhaite pas reprendre la bordure mais deux barrières seront prochainement installées pour matérialiser le décrochement obligatoire pour les piétons.</p>	<p>Le 17/03/16 - maintien de la demande concernant le rebord béton à l'arrêt Wagner</p> <p>Le 15-09-16 : pas d'évolution de cette question</p> <p>Le 18-11-17 - Question ré-ouverte car accident grave intervenue le 18 mars 2017. Une passante est tombée fortement. Conséquence : lunettes cassées, visage blessé, décollement de la rétine. Dernière nouvelle, elle doit se faire opérer pour ne pas perdre son œil. Seul un bout de chatterton rouge signale la présence du rebord en béton</p> <p>11-01-18 : En attente de la mise en place des barrières</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
MAIRIE		
<p>Une évolution du PLU de Vélizy est programmée.  <u>Décision/action</u> : Définir/voir comment participer à son élaboration</p>	<p>La révision du PLU est en cours et des représentants des Conseils de quartier seront associés dans le cadre de la concertation.</p> <p>Janvier 2018 : Le PLU a été adopté le 26-04-2017 et fait l'objet d'une mise à jour à la demande de M. le Préfet (ajout de la mention de l'objectif de 1 400 logements sur le secteur Grange Dame Rose) lors du Conseil municipal du mois de septembre dernier.</p>	<p>11-01-18 : A solder</p>
<p>Que devient le château d'eau ?  Destruction en 2017 ?</p>	<p>28-12-15 : C'est une opération prévue mais il reste à définir la date d'exécution .</p> <p>Juin 2016 : les études préalables aux travaux de déconstruction du château d'eau sont en cours pour un démarrage des travaux prévu fin 2017 pour une durée de 9 mois.</p> <p>Janvier 2018 : Au stade actuel du planning projet, les travaux (hors études d'exécution) devraient démarrer au quatrième trimestre 2018 pour une durée maximale de 8 mois (donc jusqu'à fin juillet 2019). Ces travaux sont menés par le SEDIF.</p>	<p>11-01-18 : A solder</p>
TRANSPORT		
<p>Navette en direction du TRAM.  Politique de la ville sur liaisons avec le TRAM pour Le Clos/Mozart.  <u>Décision/action</u> : à construire avec les autres comités (Mozart/le Mail)?</p>	<p>02-11-15 : La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer le réseau de transport en commun sur l'ensemble des quartiers. Pour l'instant, seule la navette entre Vélizy Bas et le plateau a été obtenue.</p> <p>La question plus spécifique du quartier du Clos a été posée à Versailles Grand Parc ; le Stif a jusqu'à ce jour donné la priorité aux lignes en surcharge ou sur des axes majeurs en lien avec le T6.</p> <p>Janvier 2018 : aucune avancée sur ce dossier compte tenu de l'absence de réponse du STIF sur ce sujet malgré des relances opérées par Versailles Grand Parc.</p>	<p>11-01-18 : En attente de la réponse du STIF</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
<b>VITESSE DE CIRCULATION</b>		
<p>Sortie du clos via la rue Mozart, rue Arago et Ampère...  <u>Proposition</u> : mettre en place des dos d'âne à titre d'essai (coussin Berlinois !!) au milieu de chaque tronçon de la rue Mozart ( 1 entre J.Guesde et Gounod + 1 entre Gounod et Arago) et rue Ampère (au niveau du salon de coiffure)... soit au total 3 ralentisseurs</p>	<p>Les dos d'âne ou coussins Berlinois génèrent des nuisances sonores mais il pourrait être envisagé de poser ponctuellement des radars pédagogiques pour alerter les automobilistes. Par ailleurs, la Police municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse réguliers.</p> <p>28-12-15 : Le contrôleur de vitesse a été installé.</p> <p><b>Janvier 2018 : le feu tricolore avec détecteur de vitesse fonctionne, la question est donc close.</b></p>	<p>22-01-15 : le CQ est en accord avec ces propositions sauf pour la non prise en compte de la mise en place des dos d'âne. Le CQ maintient sa demande.</p> <p>17/03/16 : valider le fonctionnement du feu "intelligent" avant de fermer cette question</p> <p><b>11-01-18 : Le CQ validera le fonctionnement du feu "intelligent" avant de fermer cette question</b></p>
<p><u>Proposition</u> : Réaliser des contrôles de vitesse</p>	<p>Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés. Les contrôles de vitesse sont régulièrement effectués par la Police municipale qui ne relève pas d'infraction.</p> <p>Juin 2016 : Les contrôles de vitesse menés par le Police municipale n'ont pas mis en évidence d'infraction. Par ailleurs, le déplacement des feux pédagogiques nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur et engendre donc un coût supplémentaire pour la Ville, non budgété à ce jour.</p> <p><b>Janvier 2018 : des relevés ont été effectués et ne mettent pas en évidence d'infraction. La question est close.</b></p>	<p>Le 05-11-2015 : le conseil de quartier réitère sa demande de contrôles de vitesse aux périodes où la vitesse excessive a été constatée (cf. réunion publique du 15/10)</p> <p>Le 17/03/16 ; Le CQ demande d'avoir le relevé des vitesses rue Ampère via le radar de comptage mis en place en septembre et propose de le déplacer rue Mozart.</p> <p>Le 15-09-16 : Diffusion relevée de vitesses... demande d'une nouvelle diffusion fin septembre avant fermeture de cette question (cf CR)</p> <p><b>11-01-18 : Pour clore cette question, le CQ souhaite avoir connaissances des relevés effectués.</b></p>
<p>Vitesse excessive rue Lavoisier... pas de respect du 30km/h.</p>	<p>28-12-15 : Comme pour la rue Ampère, des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement par la police municipale. Peu d'infractions sont constatées et les dépassements de la vitesse autorisée sont minimes.</p> <p><b>Janvier 2018 : tout a été mis en œuvre pour limiter la vitesse et peu d'infractions sont constatées. Seul un rappel à la civilité des automobilistes pourrait être envisagé notamment par la lettre du Conseil de quartier par exemple.</b></p>	<p>17/03/16 - Maintien de la demande dans l'attente de données précises.</p> <p>25-06-16 - Question complétée par une demande de respect de vitesse d'un riverain pour son fils handicapé (cf mail envoyé en mairie courant avril)</p> <p><b>11-01-18 : Une lettre du conseil de quartier est à faire pour rappeler les règles aux résidents du Clos</b></p>



Objet	Réponse apportée	Observations CQ
<b>VITESSE DE CIRCULATION (suite)</b>		
<p>Le radar pédagogique rue Lavoisier a été supprimé alors que cette rue est la principale entrée dans le Clos. Un rappel visuel de la vitesse permet aux personnes ne connaissant le Clos d'adapter sa vitesse. Demande de remettre ce radar</p>	<p>08-09-16 : Comme cela a été précisé dans le tableau retourné fin juin, la Municipalité a proposé au Conseil de quartier de mettre en place la signalisation de la zone 30 à l'entrée des rues Lavoisier, Racine et Boileau.</p> <p>Janvier 2018 : la Ville dispose de deux radars pédagogiques qui sont installés sur l'ensemble du territoire communal et donc ne peuvent pas être systématiquement installés dans le quartier du Clos.</p>	<p>15-09-16 - La signalisation est en place y compris la rue Jules Ferry. Quid du radar pédagogique... rotation sur rue Ampère/Lavoisier?</p> <p>11-01-18 : Pour clore cette question, le CQ souhaite avoir connaissances des relevés effectués.</p>
<b>ENTRETIEN</b>		
<p>Nécessité de repeindre les lampadaires dans le clos</p>	<p>28-12-15 : chaque année une campagne de remise en peinture des candélabres des programmée. Après établissement du diagnostic complet des candélabres installés sur le territoire communal, cette campagne sera programmée. La demande est prise en compte pour l'été 2016.</p> <p>Juin 2016 : le programme de mise en peinture des lampadaires est en cours d'élaboration. Celui-ci sera communiqué aux Conseils de quartier concernés.</p> <p>Janvier 2018 : toujours en cours.</p>	<p>11-01-18 : En attente de la fin des travaux de peinture. Le CQ demande un planning d'intervention</p>
<p>Peu d'entretien de l'espace vert qui se situe à l'angle de la rue Jules Guesde et du parking le long de l'avenue de Picardie... demande de tailler le boulot et arracher le lierre sur le mur mitoyen au 41 rue Jules Guesde.</p> <p>D'une façon plus générale, peu d'entretien au niveau de la voirie avec des herbes/mousses sur les trottoirs et caniveaux.</p>	<p>28-12-15 : un contrôle est mené par les services techniques qui feront intervenir l'entreprise titulaire du marché.</p> <p>Janvier 2018 : la réglementation nous impose d'utiliser des produits phytosanitaires. Les campagnes de nettoyage de la voirie sont programmées sur l'ensemble du territoire communal.</p>	<p>17-03-15 - Merci de bien nous préciser le délai d'intervention</p> <p>15-06-16 - Intervention effectuée mais le désherbage a été soit partiel soit à repousser !!!</p> <p>11-01-18 : Question close mais faire remonter en mairie s'il est constaté un manque d'entretien.</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
<b>STATIONNEMENT</b>		
<p><u>Proposition</u> : établir un marquage au sol pour éviter que les personnes se garent « largement » avec couleur différente pour côté pair et impair.</p>	<p>Proposition prise en compte par la Mairie. Accord de principe mais semble difficile à régler. Communication à prévoir.</p> <p>Janvier 2018 : il n'y a pas de solution sauf à supprimer le stationnement alterné et mettre en place des stationnements avec des zones d'évitement ce qui aurait pour conséquence de réduire le nombre de place de stationnement dans ce secteur. Ce serait la meilleure solution.</p>	<p>Le 22-01-15 : prévoir un article dans la lettre du Clos sur ce sujet pour sensibiliser les habitants</p> <p>Le 15-09-16 : article effectué dans lettre du Clos de juin 2016</p> <p>11-01-18 : A fermer</p>
<p><u>Proposition</u> : revoir dans chaque rue, les bateaux réels et supprimer les bateaux non utilisables.</p>	<p>Le code de la route n'autorise pas le stationnement sur les bateaux. Toutefois, la Police municipale intervient uniquement sur demande du propriétaire en cas de gêne pour ses entrées et sorties. Le Conseil de quartier pourrait établir un état des bateaux réels et non utilisables et le transmettre aux services techniques qui pourrait ensuite l'étudier.</p> <p>Juin 2016 : Si un bateau est matérialisé, le code de la route s'applique mais la verbalisation n'intervient qu'en cas de demande du propriétaire. Si le propriétaire du bien souhaite supprimer le bateau, il lui revient de contacter la Mairie qui lui adressera un devis préalable à la réalisation des travaux qui restent à la charge du propriétaire.</p> <p>Janvier 2018 : la réponse apportée en juin 2016 reste valable à ce jour et il n'y aura pas d'évolution sur cette question qui est close.</p>	<p>Le 22-01-15 : le CQ souhaite revoir cette question... et la réponse associée, l'objectif étant de se garer sur les bateaux désaffectés.</p> <p>Le 17/03/16 : le CQ maintient sa demande et refuse de faire cette action qui n'est pas de son ressort.</p> <p>Le 15-09-16 : pas d'évolution de cette question</p> <p>11-01-18 : A fermer</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
STATIONNEMENT (suite)		
<p><u>Proposition</u> : Rechercher dans les rues des stationnements permettant de garer plus de voiture que le stationnement alterné (exemple du 70 de la rue Mozart). Une simulation du potentiel de stationnement cotés pair et impair sera effectuée.</p>	<p>La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénarios ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble.</p> <p>Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions pérennes et acceptées par la population.</p> <p>Janvier 2018 : Il n'y aura pas d'évolution sur cette question qui est close.</p>	<p>Le 22-01-15 : Le CQ souhaite connaitre le résultat de cette étude avant décision</p> <p>Le 15-09-16 : pas d'évolution de cette question</p> <p>11-01-18 : A fermer</p>

Objet	Réponse apportée	Observations CQ
VIE DE QUARTIER		
<p>Existe-t-il une évolution de planning d'installation de la fibre optique au niveau du Clos ?</p> <p>Doit-on obligatoirement accepter la mise en place d'un boîtier LINKY ?</p>	<p>18-01-17 : Après Vélizy-Bas, le quartier du Clos sera le suivant à être doté de la fibre.</p> <p>Le déploiement des nouveaux compteurs Linky est de portée nationale (Loi sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte d'août 2015) et s'inscrit dans un large programme de modernisation du réseau de distribution afin de permettre le développement des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques...) mais aussi d'adapter le réseau aux besoins nouveaux comme le déploiement des véhicules électriques et le chargement de leurs batteries. Cette innovation s'inscrit dans le cadre du développement durable, pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, mais également pour préserver la santé et l'environnement et lutter contre le changement climatique. Les villes s'étant opposées au déploiement des compteurs Linky ont été déboutées. Le Maire est favorable à cette évolution.</p> <p>Janvier 2018 : la position de la Municipalité reste la même quant au compteurs Linky d'autant que le Linky permet d'économiser des frais de relevés mensuels. Concernant le déploiement de la fibre celui-ci est prévu d'ici la fin de cette année.</p>	<p>11-01-18 : A fermer</p>
<p>Proposition d'installation d'une "give box" ou "boîte à lire", espace de dons entre habitants.</p> <p>Son principe est basé sur l'échange et le don. Chacun peut y déposer des objets/livres dont il n'a plus l'usage mais qui peuvent encore servir à d'autres et y prendre un objet qui l'intéresse.</p>	<p>Janvier 2018 : Plusieurs conseils de quartier souhaitent proposer ce type de service aux riverains. La direction de la Médiathèque travaille actuellement sur différents projets en ce sens. Cette question sera à aborder avec M. Lambert.</p>	<p>11-01-18 : Une installation est déjà faite à l'Onde. A suivre</p>
<p>Collecte du verre : Pour les résidents du Clos, s'il y a centralisation de la collecte de verre, où seront placés les containers</p>	<p>Janvier 2018 : Faute d'avoir trouvé un accord à ce stade avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les échanges se poursuivant, la collecte en porte à porte est maintenue.</p>	<p>11-01-18 : A suivre</p>

3.2 Réunion sur le Projet Entrée de ville le 16/11/2017 : envoi du tableau « questions / réponses » en mairie + relance du 14/12/2017.

3.3 Réunion chez des résidents du Clos sur le Projet Entrée de ville. Le CR de réunion a été envoyé en mairie le 15/12/2017.

*A ce jour, aucune information complémentaire n'a été communiquée par la mairie sur ces deux réunions.*

#### **4/ Tour de table**

4.1 Alicia Tardif, notre représentante de quartier auprès des jeunes, demande s'il est possible d'ajouter un(une) autre jeune dans le comité. Stéphane Lambert émet des doutes sur la faisabilité car les prétendants ne sont pas nombreux. Alicia ayant déjà une personne à proposer, Stéphane Lambert n'est donc pas opposé à cette idée et soumet au comité d'inviter la personne à la prochaine réunion afin d'avoir son ressenti. Le conseil est également d'accord avec cette proposition.

4.2 Christine Decool rappelle la problématique de circuler à vélo dans le quartier sans prendre de contre-sens. Stéphane Lambert précise qu'une zone de partage dont la vitesse est limitée à 20 km/h pourrait résoudre partiellement ce problème mais que ce projet n'est pas à l'étude. Cette discussion permet de revenir sur le projet des voies vertes qui sont en cours. Il est constaté qu'un marquage des rues Lavoisier et Jules Guesde a été porté sur le projet des voies vertes. Projet à moyen terme ? Des précisions seront demandées aux services concernés par Stéphane Lambert.

4.3 Afin de dynamiser les nouveaux supports de communication mis en place par le CQ (Facebook et Instagram), il est proposé quelques idées : ajout de photos des réunions, photos des décorations de Noël, des travaux dans le quartier (avant/après), ...

Après ce tour de table, la réunion prend fin à 22h45.